Rapport du Conseil d'Administration de l'asbl BWBC Volley
du 21 janvier 2019 à 20h à l'Axisparc.

Présents: Didier Vanleeuw, Eric Davaux, Pierre Vander Vorst, Jean-Pol Sohy, Jean-Luc Haubruge, Emmanuel Bonami, Francine Breekpot et Frédérick Vandenbemden.
Excusés: Raymond Bricart et Philippe Jans.

1. **Président et Secrétaire**
 - Les rapports de 2018 modifiés suite à diverses remarques sont approuvés et paraitront sur le site du BWBC Volley;
 - Le rapport de l'AG du 22/12/18 est également approuvé après diverses remarques et paraitra sur le site du BWBC Volley avec les articles modifiés ainsi que les nouveaux statuts et ROI ;
 - Le président demande à nos entités une réunion pour définir définitivement le protocole d'accord en vigueur pour les relations à tous niveaux vis-à-vis de nos deux entités, une date a été demandée au Président de Volley Bruxelles afin de trouver une date pour réunir les deux CA ensemble;
 - Le CA discute au sujet de la proposition de la nouvelle structure des championnats nationaux, de la FVWB et des entités suite à la communication officielle de la FVWB, la délégation du BWBC Volley à la réunion du 31 janvier 2019 sera composée du Secrétaire et du responsable des compétitions;
 - A ce sujet, le CA examine les projections des futurs championnats provinciaux et les répercutions pour les séries car l'actuel ROI doit être respecté à la lettre;
 - Concernant les rencontres de réserves, il apparait que les trois premiers niveaux Volley Belgium se joueront sans match réserves, le dernier avec match réserves;
 - Concernant les finales francophones des jeunes, le BW a décidé de ne prendre en compte que les résultats des matches entre brabançons? Bruxelles prendra position lors deson AG du 22/02/19.
 - Le CA doit attendre l'AG de Volley Bruxelles du 22/02/19 pour savoir quelle est la décision concernant les finales francophones des jeunes;
 - Le CA prend connaissance des décisions des commissions judiciaires FVWB relatifs aux cas concernant notre association, de plus, la FVWB a fixé une réunion sur l'avenir de ces commissionsjudiciaires le 10/02/19 (NDLR: jour des finales de Coupe de Belgique).
2. **Rencontres**
 - Le Président relance Christian Didembourg au sujet de la formation des clubs et arbitres pour la feuille électronique "SPIKE";
 - La CPC a été obligée de sanctionner 6 équipes de forfaits (heureusement de clubs différents) et a adapté chaque liste de force comme prévu dans notre ROI;
 - La CPC a reçu 4 candidatures pour l'organisation des playoffs de P3 dames et a décidé de confier cette organisation à Sporta Brussels Volley, la communication sera effectuée par la CPC.
3. **Statuts et règlements**
 - Le secrétaire enverra les annexes au PV de l'AG aux différents administrateurs qui feront part de leurs observations éventuelles. Ensuite le PV et ses annexes seront publiés.
4. **Technique et Jeunes**

 Le CA discute longuement des courriers reçus de différents parents concernant la non participation de certains joueurs aux sélections officielles de notre association, il en ressort que le Président convoquera une réunion à ce sujet avec les différents entraineurs des sélections et les responsables des clubs concernés et cela dès que possible suivant l'agenda de tous les invités, de plus, il sera aussi demandé aux entraineurs leur volonté ou pas de poursuivre leur tâche la saison

prochaine, dans le cas où un ou plusieurs défections sont prévues, un appel officiel de candidature sera lancé par la responsable avec le détail des tâches à prévoir, les entraineurs actuels seront priés de rentrer un rapport détaillé de leur mission pour la saison 2018-2019.

5. **Arbitrage**
 - Le CA prend connaissance de la sanction "avertissement" à l'encontre d'un arbitre suite à son entretien avec la CPA;
 - La réunion générale des arbitres du BWBC Volley de ce samedi 26/01/19 sera axée sur les problèmes éthiques suite à certains manques de certains arbitreset également sur la problématique des désignations de plus en plus difficiles à effectuer;
 - Les désignations en BWBC deviennent problématiques. Il manque +/- 25 à 27 arbitres.
6. **Loisirs**
 - Le responsable est maintenant bien affilié et le secrétaire le fera confirmé par la FVWB.
 - Philippe s'est étonné par courriel d'avoir été affilié au club loisir de Bruxelles-Capitale en cours de saison alors qu'il était déjà affilié à un autre club. Frédérick souligne que la procédure n'a pas été respectée mais que la volonté des loisirs étant elle bien respectée, la composition du club loisir ne sera pas contestée.
7. **Trésorerie**
 - Le CA examine le message du Trésorier et prend acte des décisions de celui-ci qui a aussi transmis au CA la clôture de l'exercice comptable 2018, les points abordés ont été revus dans le présent rapport.
8. **Divers**
 - Suite au suivi de l'article 15 des Statuts, le CA décide, après avoir examiné les présences de chaque administrateur, de procéder à un vote secret afin que les personnes ayant moins de 50% de présence poursuivent peur tâche, les résultats sont positifs pour les deux administrateurs en question;
 - Le CA envisage un repas annuel donc chaque membre doit proposer une solution au meilleur rapport qualité-prix pour le prochain CA.
9. **Prochain CA**
 - Le CA fixe le prochain CA au lundi 25 février 2019 à 20hrs à l'Axisparc.